Colmar (68) : expulsé de son lycée après des coups de feu, un lycéen menace la direction de l'établissement

20/11/2022 à 20h06



A Colmar (Haut-Rhin), le lycée Schongauer a connu un mois mouvementé. L'un des élèves de l'établissement a récemment proféré des menaces envers une enseignante et le proviseur adjoint du lycée. Ces derniers avaient participé au conseil de discipline du jeune homme visant à établir une sanction interne contre lui, accusé d'avoir tiré des coups de feu, dans les airs, le 20 octobre dernier, à proximité du lycée. Le jeune homme a l'interdiction de paraître devant l'établissement scolaire et l'obligation de respecter un placement en centre éducatif fermé.

Lors du conseil, une exclusion définitive avait été prononcée à son encontre, lui qui était déjà suspendu depuis fin octobre. C'est en réaction à cette décision que le jeune homme a proféré des menaces envers les membres de l'équipe pédagogique.

Des menaces, envoyées notamment par voie électronique, et justifiées par le jeune homme comme une réaction à la suite

d’une décision qu’il considère comme injuste, l’événement en cause dans cette affaire s’étant produit en dehors de l’établissement.

L’arme à feu utilisée le jour des coups de feu avait, selon le parquet, déjà servi dans une autre affaire pour des faits d’extorsion avec arme. Arme qui s’est donc ensuite retrouvée dans les mains de cet adolescent de 17 ans, qui a tiré dans les airs à proximité de son lycée “pour s’amuser”. Le jeune homme avait alors été placé sous contrôle judiciaire, avec interdiction de se rendre à proximité de son lycée.

Après avoir avoué les faits pour lesquels il est mis en cause, le lycéen a à nouveau été présenté devant un juge des enfants et placé sous contrôle judiciaire le 15 novembre dernier. Il a l’interdiction de paraître devant l’établissement scolaire et l’obligation de respecter un placement en centre éducatif fermé, comme demandé par le parquet lors des réquisitions. **La justice travaille aujourd’hui pour trouver un lieu de placement à cet adolescent afin de l’éloigner de Colmar, et de ses fréquentations.**

msn